

SÉMINAIRE SUR LE DOCUMENTAIRE
SOCIO-SCIENTIFIQUE
EN AFRIQUE FRANCOPHONE
(Amsterdam, 9-12 décembre 1980)

Le séminaire organisé par l'*Afrika Studie Centrum* et la Fondation néerlandaise pour le film scientifique venait à point nommé : le journal *Le Monde* annonçait le 28 octobre 1980 que le Service d'aide au cinéma du Ministère de la coopération était supprimé à compter du 1^{er} janvier 1981. Cette nouvelle était d'une grande importance pour les cinéastes et les chercheurs qui utilisent le cinéma dans leur travail. Avec la fin de ce service disparaît un des rares lieux où pouvait se mener le projet d'un cinéma socio-scientifique, curieusement enraciné en Afrique francophone depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et dont l'importance scientifique et cinématographique a été considérable, bien que mal comprise et surtout mal connue en France.

Le séminaire portait sur ces interrogations : quel est le sens du projet documentariste en Afrique aujourd'hui ? Quelle est sa légitimité scientifique ? En quoi concerne-t-il les producteurs d'audio-visuel qui travaillent en Afrique ?

Ces questions n'étaient pas de nature purement théorique. Un ensemble de films témoignant de deux décennies de production cinématographique en Afrique était présenté ; en outre, les cinéastes africains se voyaient invités à proposer des projets à un fonds d'aide au cinéma, destiné à rentabiliser les installations et les matériels de la Fondation hollandaise pour le cinéma scientifique, tout en donnant des moyens à des cinéastes africains d'achever des projets souvent menés à bien avec de grandes difficultés.

L'antinomie qui existe entre le cinéma spectacle et le cinéma scientifique semble, en apparence, poser clairement le problème du cinéma scientifique, et paraît en condamner le projet même. Pourtant, les textes, malheureusement dispersés, de Jean Rouch, mais aussi ceux de Leroi-Gourhan ou de Luc de Heusch, ont depuis longtemps montré qu'il s'agit en fait d'un faux problème (1). La réalité sociale est toujours interprétée ; le cinéma provoque, mais il est possible de contrôler les effets qu'il induit, et cela d'une manière quasi expérimentale. Un discours théorique qui n'analyse pas des produits, c'est-à-dire des processus de production, qui n'explicite pas les multiples choix qui peu à peu

(1) Sur toutes ces questions cf. le très bon livre de Gilles Marsolais, *L'Aventure du cinéma direct*, Paris, Seghers, 1976.

bâtissent l'œuvre, en suggèrent une lecture, en permettent ou en voilent d'autres, est condamné à demeurer un discours idéaliste qui n'embraye pas sur la réalité de la production cinématographique. Tout discours, fût-il celui qui tire de son opacité une part de son « poids » (comme celui de Pierre Bourdieu), est le lieu d'une rhétorique et le produit d'un sujet de l'interprétation. Seulement, nous savons quels sont les codages légitimes dans le discours scientifique écrit, alors que nous savons mal repérer les codages du discours cinématographique.

Les films d'Émile Van Rouveroy, principal organisateur du colloque, posent très clairement le problème du traitement visuel d'une discipline de tradition positiviste : le droit privé. Mais à partir d'un point de vue objectiviste sur la réalité sociale il se produit une curieuse et émouvante dérive : la connaissance de l'objet du travail, la maîtrise de la caméra, l'empathie pour les sujets filmés, amènent un film aussi aride d'abord que *Le règlement des litiges dans le Nord Togo* à un cinéma de la relation, bien dans la tradition de Jean Rouch. De même, un film comme celui de Philo Bregstein, *Portrait de Jean Rouch et de sa caméra en Afrique*, permet de comprendre que le cinéma-vérité n'est pas une lubie de saltimbanque, mais un investissement personnel et scientifique servi par une connaissance des hommes et du terrain. Il faut montrer ces films à ceux qui dissertent encore sur les rapports du cinéma et de la réalité.

Ces faux débats écartés, il reste alors ce qui, pour nous, était la question centrale du séminaire : pourquoi les cinéastes africains recherchent-ils une caution socio-ethnographique, et comment la recherchent-ils ? Si les télévisions africaines ne veulent pas se condamner à retransmettre Guy Lux ou les séries américaines, elles doivent produire un nouveau type d'information, elles doivent aller vers une meilleure connaissance de leur société. Or, à l'heure actuelle, elles restent prisonnières des schémas surannés hérités de l'ORTF et dépendantes de l'INA — dont aucun représentant n'avait daigné se déplacer à Amsterdam, alors qu'il forme une partie des cadres des télévisions africaines et que les producteurs hollandais étaient présents — et elles sont, en général, vouées au culte du gouvernement et aux fonds de tiroir des archives de l'ORTF. Il faut alors que des services du cinéma, comme c'est le cas en République populaire du Congo, entreprennent la production de films historiques et sociologiques, dont un des exemples était *La Chapelle* de Tchissoukou ou, dans un mode mineur, le bon reportage sur une forme de théâtre populaire nigérien, le *Wasan Kara*.

Dans tous ces pays les cinéastes cherchent des formes d'expression qui échappent au rabotage uniformisant de télévisions qui empruntent leurs modèles ailleurs, et se soucient plus de matériels que de contenus. Or, c'est justement sur la démarche qui produit ces contenus nouveaux qu'il faut réfléchir. Il faut que les cinéastes soient aidés, que la production d'images et de sons ne soit pas abandonnée aux multinationales de l'audio-visuel. Tout cela n'a malheureusement pas été assez dit à Leiden et c'est bien dommage, car cette première rencontre des documentaristes africanistes et africains aurait dû permettre à de nouvelles démarches de se définir. Citons ici le remarquable travail de l'Office national du film canadien en coopération avec le Service malien d'alphabétisation fonc-

tionnelle ou, avec des moyens plus réduits mais une même attention aux « autres », les travaux d'Yvonne Mignot-Lefèvre en Côte-d'Ivoire.

Le gouvernement français choisit Thomson, Matra et la Sofirad, mais ne croyons pas que le cinéma et l'anthropologie y gagneront beaucoup...

Alain Ricard

Pour obtenir le programme du séminaire écrire à :
Stichting Film en Wetenschap
BP 9550
3506 GN Utrecht
Pays-Bas

LES ÉLECTIONS RÉCENTES EN AFRIQUE DE L'OUEST

(Colloque tenu à la School
of Oriental and African Studies,
Université de Londres,
21-22 novembre 1980)

L'ANNÉE 1978-1979 pourrait être décrite comme « l'année des élections » en Afrique de l'Ouest. Tournant le dos, apparemment et au moins temporairement, à la tendance à l'autoritarisme militaire dans cette partie du continent, le Sénégal, la Haute-Volta, le Ghana et le Nigeria ont connu au cours de cette période des élections multipartisanes pour désigner des instances civiles. C'est pourquoi le Centre for African Studies de la School of Oriental and African Studies de Londres a décidé de réunir en colloque quinze experts de la politique de ces pays, les 21 et 22 novembre, dans le but de comparer les raisons de la tenue de ces élections et leur signification.

Dans les quatre situations, la pression « civile » semble devoir être considérée comme le facteur principal de la démilitarisation des régimes, mais la nature et l'objectif de cette pression varient considérablement d'un cas à l'autre. Au Ghana, par exemple, la revendication pour un gouvernement civil et des élections libres, face aux hésitations des militaires à se retirer, est apparue avec netteté et fut finalement un succès. Pour la Haute-Volta, à l'opposé, Christine Desouches montra que le faible taux de participation aux élections témoigne d'un manque d'enthousiasme pour les partis politiques (bien que le mécontentement des syndicats fût à l'origine de la chute du régime militaire). Quant au rôle des